MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Hauts-de-France et gendarmerie pour
la zone de défense et de sécurité Nord

Décision n° 5325 du 4 mars 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : INTJ2105547S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er avril 2021 :

Lalart	Christophe	NIGEND : 193 865

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er avril 2021 :

Conrad	Cédric	NIGEND : 239 904
Dromby	Rodolphe	NIGEND : 126 164

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er avril 2021 :

Durlin	Dimitri	NIGEND : 318 949

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 mars 2021.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord,
G. Cazenave-Lacroutz